ECHOS DE CLV

IN MEMORIAM

SUR LES PAS D'ANGELIKA



Rappelée à Dieu le 8 juin 2025, jour de la Pentecôte, Angelika de Poncharra a été la cheville ouvrière de la création de notre antenne en Isère et une infatigable bénévole au service de la Vie. Le souvenir de son action et l'attachement à sa personne doivent demeurer, pour motiver et inspirer notre engagement.

L'engagement d'Angelika pour la défense du caractère sacré de la Vie prend sa source autant sur sa terre natale (une région catholique du sud de l'Allemagne) que dans son mariage avec Jean de Poncharra en 1978, lui-même engagé à la suite du Pr Lejeune, du Dr Dor, de frère Thérond et de tant d'autres défenseurs de la vie.

"Elle m'a emboîté le pas sans hésiter", se remémore ce dernier. Tous deux figurent parmi les premiers adhérents de l'AOCPA, en 1982, fondée par Michel Raoult. De leur union naissent cinq enfants. La vie de famille est bien rythmée. Mais toujours, les temps de prière et les marches pour la vie figurent parmi les priorités. Il faut d'abord transmettre, aux plus proches, les repères humains et éthiques fondamentaux, l'amour de la Vie.

Quand ses enfants ont grandi, Angelika prend de nouvelles initiatives. Fin 2004, elle crée l'antenne Choisir la Vie Isère avec des amis grenoblois. Ils se concentrent d'abord sur l'aide aux mamans qui souhaitent garder leur bébé en dépit des pressions. Dans une ville très pro-avortement, elle s'appuie sur des médecins et pharmaciens éclairés, qui orientent les femmes en pleine hésitation. Le soutien de Cécile Edel, de la famille Raoult, de Pierre Gastal, Paul Ginoux Defermon et des membres de Choisir la Vie fut déterminant.

Un esprit fédérateur

"Angelika tenait à cet engagement de terrain, mais elle avait aussi une vision et un charisme plus étendus",

Elle a beaucoup œuvré pour la cohésion des associations pro-vie à l'échelle régionale, puis nationale et internationale. À l'instar de Michel Raoult, elle avait un esprit fédérateur et comptait de nombreux amis, de tous horizons. Les principaux obstacles à sa motivation sont les oppositions violentes de ses détracteurs et la tiédeur d'une frange du catholicisme. Oblate de la communauté bénédictine du Barroux, elle reste fermement ancrée dans sa foi en Jésus-Christ, guide de ses actions. Elle s'appuye sur la prière de communautés religieuses et le soutien d'autorités ecclésiastiques (les chanoinesses d'Azille, le Christ-Roi Souverain Prêtre, Dom Gérard, Dom Courau, Mgr Rey, Mgr Aillet, Mgr Cattenoz, le P. Lelièvre…

2019-2025 : les derniers combats

En 2012, elle déménage dans le Vaucluse, avant de transmettre la présidence de Choisir la Vie Isère à Agnès Foucault. Son engagement devient plus international, en lien avec Paul Ginoux-Defermon, qu'elle assiste en premier lieu auprès des délégations germanophones puis, plus largement. Entre 2014 et 2024, elle se rend aux marches pour la Vie à Rome, Zurich, Berne, Bruxelles, Vienne, Cologne, Berlin. Son cancer est détecté en 2019, ce qui ne l'a pas empêché de mener son combat, contre la maladie autant qu'en opposition aux lois mortifères. "De 1982 à 2015, elle a vu se déployer tout le panel des lois iniques. L'inscription du droit à l'avortement dans la constitution, sacralisation du pouvoir de supprimer la vie humaine, a été un coup très dur". Angelika a participé à sa dernière Marche Pour la Vie à Paris en janvier 2024, fatiguée mais toujours battante. Angelika a affronté la mort avec courage et rejoint le Père à l'âge de 70 ans. Son exemple nous encourage, en particulier celui de la joie dans l'engagement. "Sa joie n'était pas plus grande que quand une jeune maman gardait son *bébé et qu'elle recevait, 5 ou 10 ans plus tard, des remerciements émus*".

ACTUALITÉS MONDE

DEUX LOIS ANNULÉES

Le 6 janvier 2026, la Cour suprême du Wyoming a annulé deux lois restreignant l'avortement considérant qu'elles violent la Constitution de l'Etat. L'une de 2023 visant à interdire l'avortement, sauf en cas de viol, d'inceste, de danger pour la mère ou d'anomalie du fœtus. L'autre est une loi interdisant de «*prescrire, dispenser, distribuer, vendre ou utiliser* » des pilules abortives.

L'IVG TOUJOURS PLUS FACILE

Le 17 décembre 2025, les députés européens ont approuvé une résolution qui appuie l'initiative citoyenne européenne "Ma Voix, Mon Choix". Le texte invite la Commission à mettre en place un mécanisme volontaire de solidarité financière pour faciliter l'accès à un avortement sûr et légal dans l'Union.

L'AVORTEMENT PAR TÉLÉPHONE

En Nouvelle-Zélande, qui a dépénalisé l'avortement en 2020, le nombre d'IVG a augmenté de 37% depuis 2019. Cette hausse est consécutive au lancement d'un service de télémédecine en 2021 appelé DECIDE, qui rend possible la pratique d'un avortement dit précoce par téléphone. En 2024, 67% des avortements étaient des avortements précoces contre 36% en 2020.

RÉHABILITATION PRO CHOICE

Pour affirmer toujours plus fort que l'avortement est un droit fondamental et un bien en soi, le Parlement a adopté, jeudi 18 décembre, une loi pour réhabiliter les femmes condamnées pour avortement avant la loi Veil de 1975. Le texte a été adopté à l'unanimité à l'Assemblée nationale, comme il l'avait déjà été au Sénat en mars 2025

SUR LES ONDES

Choisir la Vie poursuit son travail de diffusion en partenariat avec Radio Maria.

- Le 17 novembre 2025, le Docteur Geneviève Bourgeois s'est exprimée sur la fin de vie et les soins palliatifs.

- Le 19 janvier, Agnès Sanson, ancienne écoutante et ex responsable de l'antenne d'écoute, a présenté son ouvrage : Le doute… et le don.

Ecoutez et partagez ces liens !

www.radiomaria.choisirla vie.fr



PAGE 2 MARCHE POUR LA VIE 2026
PAGE 3 UN CALENDRIER POUR LA VIE
PAGE 3 FIN DE VIE ET FORMATION
PAGE 4 ACTUALITÉS MONDE

MARS 2026
#119

BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION

CHOISIR LA VIE

AGENDA

8 au 11 mai 2026 :
Formation en éthique médicale
Du 8 au 11 mai 2026.
Centre Port-Royal-RER B St Rémy-lès-Chevreuse / centreculturelsimoneweil.fr
Lire en page 2

26 septembre 2026 :
Assemblée générale
Le samedi 26 septembre à partir de 14h30 lieu : 70 bld St Germain -75005 Paris
Programme : conférence de Michel Hermenjat : auteur de plusieurs ouvrages dont « Cet enfant qui m'a manqué ».

21-22 mars 2026 :
WE pour la vie à Nîmes
La Confédération nationale des associations familiales catholiques (CNAFC) a organisé une nouvelle Rencontre pour La Vie les 21 et 22 mars 2026 à Nîmes, pour réunir les têtes de réseau des mouvements attachés à l'enseignement de l'Église sur la vie.

SOS FEMMES ENCEINTES

JE SOUTIENS !

GRÂCE À VOS DONS, AIDEZ-NOUS À MENER NOS ACTIONS POUR SAUVER DES VIES !

Chacune de nos actions à un coût. Sans votre générosité, elles ne pourraient être réalisées ! Merci pour chaque bébé sauvé !

Don défiscalisable.

www.choisirlavie.fr

Bulletin d'informations publié par l'association Choisir la Vie - 70 bd Saint-Germain 75005 Paris Tél. 06 72 01 53 31 - E-mail : info@choisirlavie.fr - www.choisirlavie.fr.

Commission paritaire : 1008 G 88447 - N° ISSN : 1250-4807 - Directrice de la publication : Cécile Edel - Rédaction et mise en page : : Armel de Sansal - Imprimé en France - Tirage : 2 000 exemplaires

RESTEZ MOBILISÉS !

L' Assemblée Nationale a approuvé la proposition de loi instaurant un droit à mourir le 25 février. Tous, nous devons rester mobilisés, car le danger est grand ! Voici deux constats et trois actions

Premier constat : La Marche pour La Vie du 18 janvier a mobilisé et délivré des messages clairs : Les Chrétiens doivent défendre la dignité intrinsèque de toute personne a affirmé Mgr Rey. Maxence a témoigné que son handicap est tout autant faiblesse que force. Il a relativisé les tracas quotidiens et affirmé sa joie de vivre. Charlène a évoqué la grande souffrance causée par un avortement et son chemin de guérison.

Deuxième constat, les députés ont entendu les appels de leurs administrés (plusieurs centaines de lettres reçues). Les évêques de France et le Conseil de l'Ordre des Médecins se sont opposés à l'euthanasie et au suicide assisté. Ils ont appelé à la dignité et à la fraternité d'une part, et affirmé l'interdit de tuer lié au Serment d'Hippocrate d'autre part. Malgré cela, les promoteurs de la loi obéissent à leur idéologie.

Rappelons les graves dérives éthiques de cette proposition de loi sur « l'Aide à Mourir». Administrer la mort pour soulager, alors que c'est la souffrance qu'il faut éliminer et non le souffrant. Admettre une exception à l'interdit fondamental de tuer ouvre une brèche, comme on l'a vu pour l'avortement et la recherche sur l'embryon. Faire de l'euthanasie un soin est contraire à la vocation de soignant. Comment le bras qui cherche à soulager peut-il être celui qui tue ? Ce n'est pas une loi d'ultime recours, comme le dit M Falorni. Les critères d'éligibilité sont plus larges et concernent des personnes qui ont encore plusieurs années à vivre. Le délai de réflexion est fixé entre 2 et 17 jours (dans les autres pays le minimum est de 2 mois) quand, pour obtenir un RDV dans un centre anti douleur, il faut entre 2 et 6 mois. Sans collégialité, le médecin peut prendre la décision seul, sans vérification de l'état psychiatrique du demandeur, ni de l'absence de manipulation ou d'abus de faiblesse. La commission de contrôle intervient uniquement après le décès. Les personnes sous tutelles pourraient demander l'euthanasie sans contestation des proches. L'obligation de soins n'est pas posée comme préalable à la définition de souffrance réfractaire. Pourtant, les demandes d'euthanasie sont divisées par 10 quand les souffrances, physiques et psychologiques sont prises en charge.

Choisir la Vie vous propose 3 niveaux d'action car la loi doit passer à nouveau devant le Sénat.

Le niveau PERSONNEL : par la prière et le dialogue avec votre entourage familial, professionnel, amical.

Le niveau ASSOCIATIF : en participant au travail des associations pro vie comme Choisir la Vie et en les faisant connaître autour de vous.

Le niveau POLITIQUE : en écrivant à vos sénateurs qui vont retravailler le texte en commission fin mars puis en séance entre le 1er et le 5 avril.


© William Vallée

ÉDITO

Geneviève Bourgeois
Porte parole MPLV..



© William Vallée



© William Vallée



© William Vallée



© William Vallée

RETOUR SUR

LA MARCHE POUR LA VIE

LE CHOIX DE LA VIE, DU DÉBUT À LA FIN !

Avec en toile de fond la loi fin de vie en cours d'examen, l'édition 2026 de la Marche pour la Vie a naturellement orienté ses slogans pour convaincre que le respect de la vie des malades et des mourants est un enjeu de société majeur.

Près de 10 000 personnes ont participé à la Marche pour la Vie le 21 janvier 2026. Un événement relayé par des médias toujours plus nombreux, une quinzaine au total, parmi lesquels Cnews ou encore médiapart et BFM...

Mgr Dominique REY a prononcé un discours très suivi sur la vérité, la valeur sacrée de la vie, la dignité intrinsèque, la nécessité de se lever tous ensemble. Deux femmes ayant subi des avortements ont témoigné sur leur reconstruction et leur engagement pour défendre la vie, avant qu'un jeune homme, atteint de myopathie de Duchesne, n'évoque sa maladie, sa faiblesse et la force, qui lui permet d'affirmer et de partager un profonde joie de vivre.

Notre association a été fidèle au rendez-vous, avec un nombre croissant de jeunes bénévoles sur le stand, affichant fièrement les couleurs de l'association et distribuant flyers et documents... Une belle opportunité de faire connaître nos actions et nos publications. Des propositions d'engagement ont aussi été saisies, à l'image d'une groupe jeunes CLV, déjà



actif dans le sud de la France : distribution d'affiches, autocollants et tracts pour participer à nos campagnes de sensibilisation.

Présences étrangères

Choisir la Vie a organisé la veille de la marche, dans son local associatif, une réunion de concertation avec des représentants d'Allemagne, de Belgique, de l'Ouganda et de la Slovaquie. Les possibilités de coopération entre la France et l'Union européenne d'une part et l'Afrique d'autre part (qui sont encore à ce jour très peu développée), ont été au menu des discussions.

Plusieurs délégués étrangers ont participé, aux côtés de leurs partenaires français, à la veillée de prière pour la Vie organisée à l'église saint Roch (Paris 1er) le samedi soir. Le lendemain, jour de la Marche, d'autres délégués se sont joints au groupe. Ils sont venus de Suisse, d'Israël, d'Allemagne et encore de Belgique (lire page ci-contre).

FORMATION

MÉDECINE HIPPOCRATIQUE

DES OUTILS POUR DISCERNER

Comment mettre la médecine Hippocratique au cœur de la profession, de la vocation et de la mission des professionnels de santé, étudiants, accompagnants ?

Encouragé par le succès du premier séminaire de formation à l'éthique médicale, organisé en novembre, le Centre Culturel Simone Weil propose un deuxième séminaire du 8 au 11 mai 2026. La première édition a déjà réuni une cinquantaine de participants de 20 à 70 ans.

Le deuxième séminaire est organisé avec les mêmes objectifs de formation et de création de réseau d'amitié. Les intervenants, philosophes et médecins, transmettront des outils philosophiques réalistes, permettant de répondre aux problèmes éthiques concrets des praticiens, des étudiants et des accompagnants : anthropologie, psychisme humain, sens de la nature, fertilité, recherche et innovation en médecine, dons d'organe, fin de vie...

CENTRE CULTUREL SIMONE WEIL la pensée en action

Formation de 4 jours en résidentiel. du 8 au 11 mai 2026. Centre Port-Royal-RER B St Rémy-lès-Chevreuse

Infos et pré inscriptions ccsimoneweil@gmail.com centreculturelsimoneweil.fr

www.centreculturelsimoneweil.fr

ACTUS DES ANTENNES

Rencontre avec les bénévoles

MICHEL HERMENJAT

Éducateur et auteur spécialiste des adolescents en rupture ou en grande difficulté sociale, Michel Hermenjat est confronté aux questions liées à la parentalité et à l'IVG. Sa parole claire nous encourage pour 2026.

Les bénévoles de l'antenne d'écoute ont lancé l'année 2026 en compagnie de Michel Hermenjat, à l'occasion de leur première réunion. Socio pédagogue franco-suisse, il est l'auteur de deux ouvrages : Cet enfant qui m'a manqué - Parole d'homme face à l'avortement et Adonaissance - Ces jeunes qui donnent la vie en contrebande.. Le premier ouvrage interroge en profondeur la place de l'homme dans la décision et l'acte d'interruption volontaire de grossesse. Il différencie trois attitudes : ceux qui poussent leur compagne à avorter et s'en vont, ceux qui se disent « neutres » et ceux qui encouragent la poursuite de la grossesse mais qui n'ont pas d'influence dans la décision. Michel Hermenjat a aussi travaillé auprès de jeunes adolescentes qui ont souhaité poursuivre leur grossesse. Dans le second ouvrage, il plaide en faveur de ces très jeunes (futures) mamans et défend avec passion la légitimité inconditionnelle du droit à la vie. Il répète aux jeunes ce qu'ils ont le plus besoin d'entendre : *"C'est bon que tu existes"*. Nombre d'entre eux sont en effet des survivants ! Les émissions de Michel Hermenjat sont proposées sur le site Internet de Radio Maria Suisse.

www.sosfellesenceintes.fr

UN CALENDRIER POUR LA VIE



© Marche pour la vie Washington

Pour la troisième année consécutive, l'association belge Jeunes pour la Vie (qui a envoyé une délégation à Paris), a édité le calendrier des marches pour la vie. Il recense, mois après mois, toutes les dates dans les différents pays. "Celà permet de s'en rappeler, de s'inscrire au moins en pensée dans ce grand mouvement et pourquoi pas d'y participer à l'occasion d'un voyage", explique Marie-Emmanuelle André-Dumont, administratrice de l'association. "Ce calendrier est aussi fait pour être visible à domicile, afin d'interpeller et de faire réfléchir". Il est distribué à tous les adhérents de l'association belge, qui organise sa marche le 19 avril prochain.

Disponible sur commande : jvl-jpv@live.be

Commandez et diffusez ce calendrier !

www.www.jeunespourlavie.org

BIOÉTHIQUE EN ISÈRE



Dans la foulée de la Marche pour la Vie, notre antenne en Isère, présidée par Agnès Foucault, a tenu son assemblée générale le samedi 7 mars à Grenoble. Elle a organisé une conférence sur les critères de discernement en bioéthique, donnée par Stéphane AGULLO, Docteur en philosophie et professeur agrégé, intervenant en Bioéthique auprès d'étudiants en médecine.

www.choisirlavie-isere.fr